Métiers de la cohésion sociale : séance plénière au CESE

MARDI 12 JUILLET À 14H30

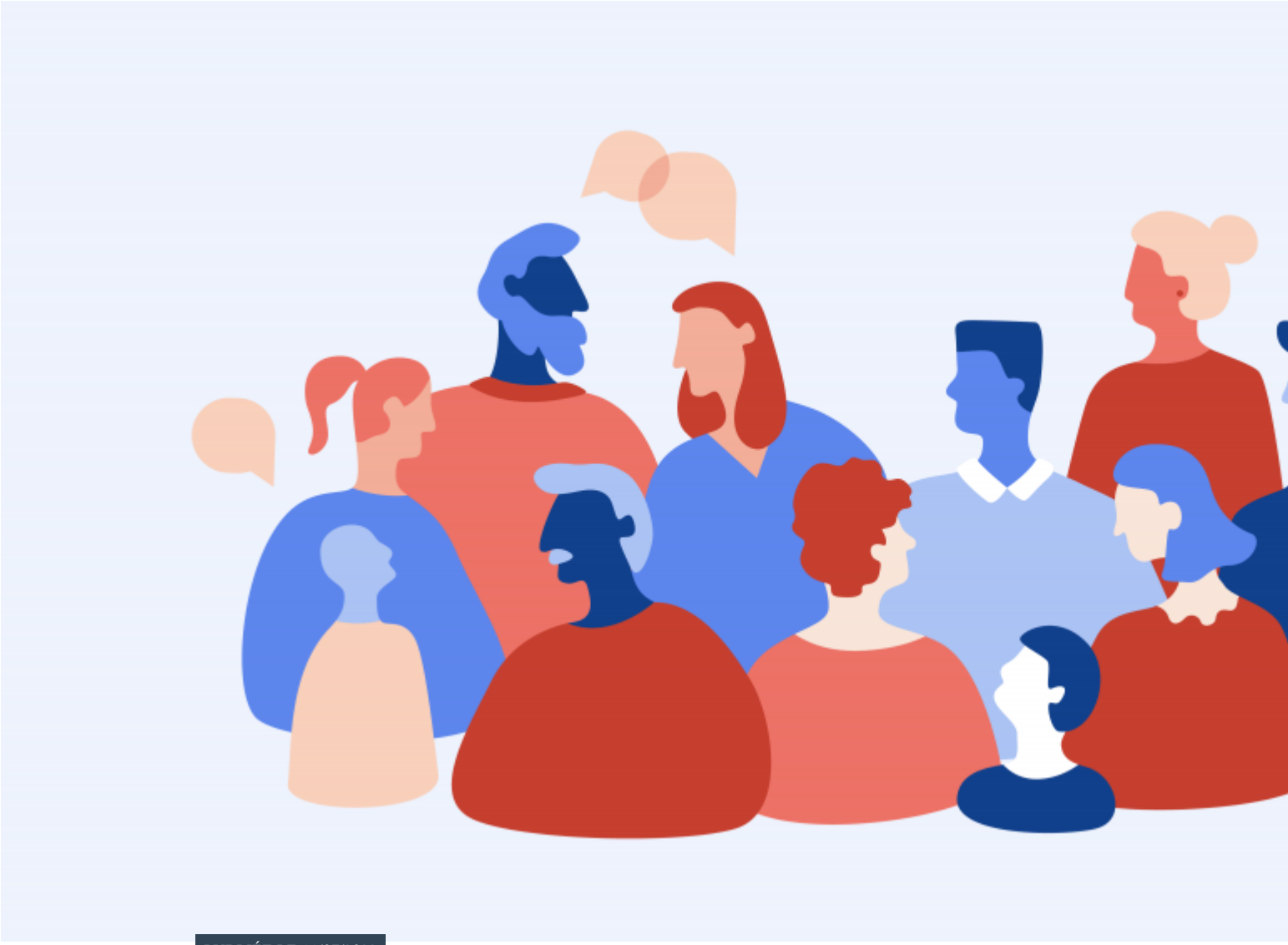

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 11/07/2022

Saisine liée : LES MÉTIERS DE LA COHÉSION SOCIALE

Formation de travail liée : COMMISSION TRAVAIL ET EMPLOI

A suivre en direct

Le projet d'avis intitulé "Les métiers de la cohésion sociale" sera examiné en séance plénière le mardi 12 juillet 2022.

Des métiers indispensables mais insuffisamment reconnus

La crise de la Covid a vu se multiplier les alertes sur un déficit d'attractivité des métiers de la cohésion sociale. Si l'attention a beaucoup porté sur les professionnels de santé et du domicile, les professions de l'action sociale et éducative ont aussi été mobilisées, sans que leur travail soit reconnu à la même valeur.

Pourtant, ces professionnelles et professionnels sont indispensables : ils contribuent au maintien des liens de solidarité et au développement de la vie sociale et citoyenne du pays. En prenant en charge les personnes les plus dépendantes, ils allègent la charge qui pèse sur les familles et permettent à toutes et tous une bonne insertion professionnelle.

Quel avenir pour les métiers de la cohésion sociale ?

Par ce projet d'avis, le CESE a souhaité mettre en lumière les raisons structurelles et les pistes d'amélioration à court et à long termes, afin que soit évitée une dégradation encore plus grande de ces métiers.

Le CESE formule 20 préconisations afin de dessiner les contours d'une politique de revalorisation des métiers de la cohésion sociale, permettant notamment de :

> *répondre en urgence à la pénurie de professionnels et au malaise qu'ils vivent ;*
>
> *retrouver le sens des métiers du social en donnant aux professionnels la capacité de réaliser leur travail dans de meilleures conditions ;*
>
> *(re)donner l'envie et la possibilité de s'orienter et de se former dans ces secteurs d'activités en maintenant des identités et des rôles professionnels complémentaires et solides ;*
>
> *promouvoir les valeurs des métiers du social dans la société en général, et auprès des gouvernances et tutelles qui administrent et mettent en œuvre les politiques publiques.*

Un projet d'avis nourri par les remontées de terrain et la participation citoyenne

Tout au long du travail de construction de ce projet d'avis, la Commission Travail et Emploi a souhaité recueillir largement les remontées de terrain, les expériences des personnes concernées mais également les pistes d'actions. Plus de 5 000 professionnelles et professionnels, formatrices et formateurs, étudiantes et étudiants et personnes accompagnées ou proches aidants ont ainsi contribué sur la plateforme participative.

Ces contributions ont ensuite été approfondies à l'occasion d'une journée délibérative organisée au CESE en présence d'une cinquantaine de participants.

Découvrir les résultats de la consultation >

Ce projet d'avis est rapporté par Evanne Jeanne-Rose (groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse) au nom de la Commission Travail et Emploi, présidée par Sophie Thiéry (groupe de la CFDT).

© - copyright CESE - Mai 2024